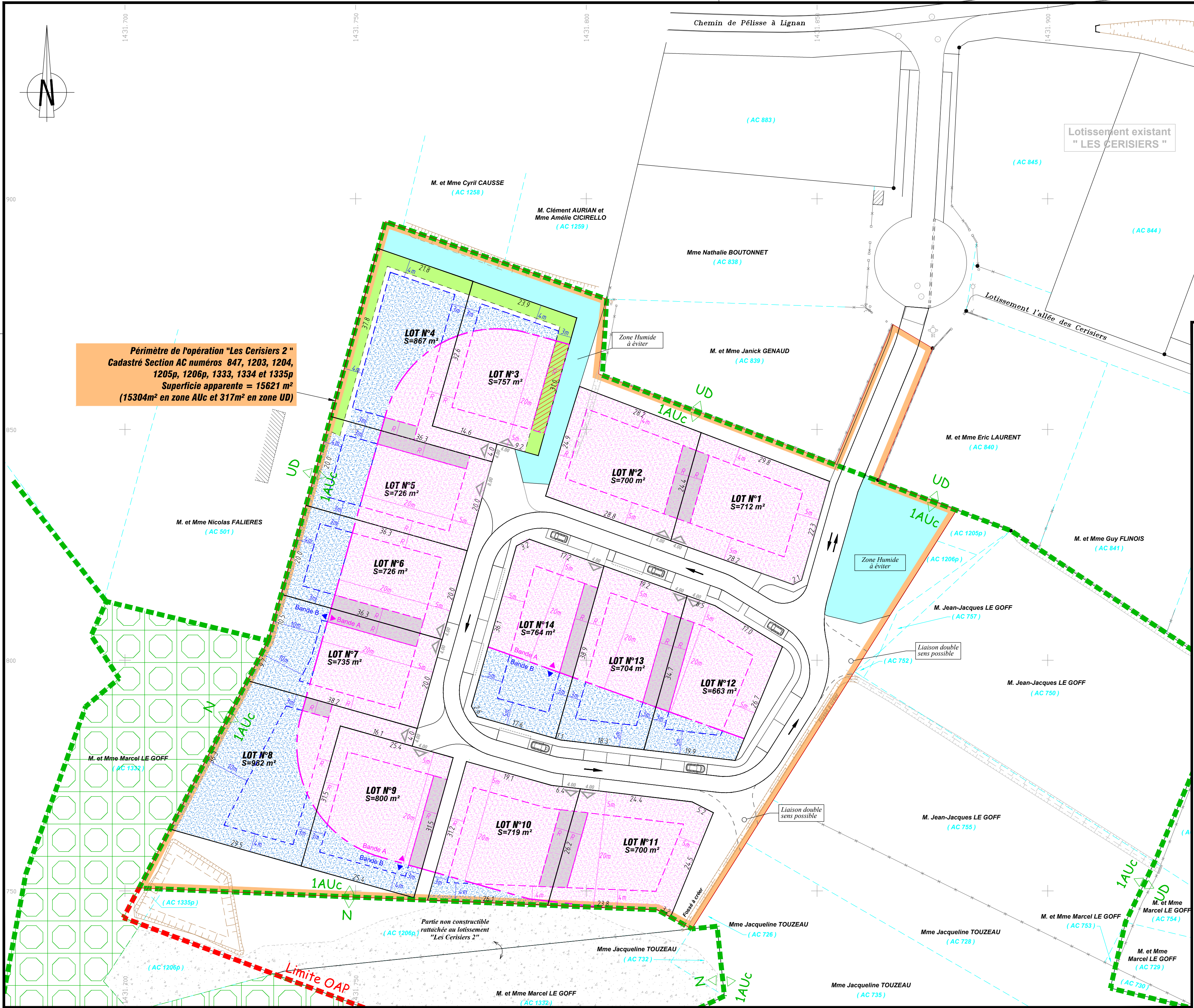




Zone Aedificandi des constructions principales

Zone de constructibilité Bande A.

Zone de constructibilité Bande B.

$R \geq 3m$

$R = 0$ ou $R \geq H/2 \geq 3m$ (H: Hauteur de la construction).

$R \geq H/2 \geq 3m$ (H: Hauteur de la construction).

Limite de zonage du PLU.

Espace Boisé Classé.

Zone humide évitée	
Zone humide réduite	

NOTA : Plan dressé au vu de la possession.
- Les distances périmétriques et les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique, divisoire et piquetage des alignements par les services concernés.
- La position des réseaux est donnée à titre indicatif et selon les indications du propriétaire des lieux et la position des émergences. La responsabilité de la Société ABAC Géo Aquitaine ne peut pas être engagée sur le tracé de ces réseaux. Seuls des relevés après sondages réguliers permettraient de confirmer ces tracés.

Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système RGF93 CC45.
Nivellement rattaché au N.G.F.

Lotissement "Les Cerisiers 2"			
Tableau de surfaces des bandes constructibles par lot			
Lot	Superficie apparente	Bande A	Bande B
1	712 m ²	712 m ²	-
2	700 m ²	700 m ²	-
3	757 m ²	499 m ²	82 m ²
4	867 m ²	248 m ²	397 m ²
5	726 m ²	500 m ²	212 m ²
6	726 m ²	500 m ²	226 m ²
7	735 m ²	500 m ²	235 m ²
8	982 m ²	218 m ²	764 m ²
9	800 m ²	604 m ²	196 m ²
10	719 m ²	636 m ²	83 m ²
11	700 m ²	695 m ²	5 m ²
12	663 m ²	517 m ²	146 m ²
13	704 m ²	479 m ²	225 m ²
14	764 m ²	486 m ²	278 m ²
Total :	10555 m ²	7294 m ²	2849 m ²

Les superficies ne seront définitives qu'après bornage périmétrique et divisoire.

PA.4-c PLAN DES ZONES DE CONSTRUCTIBILITE

"Les Cerisiers 2"

MODIFICATIF DES PIECES DU PERMIS D'AMENAGER PA N° 033 363 20 X0001

Chemin de Pelisse à Lignan - Chemin de Farizeau, lieu-dit "VIAUD"
33670 SADIRAC

Cadastre Section AC numéros 847, 1203, 1204, 1205p, 1206p, 1333, 1334 et 1335p

Indice	Dess	Date	Objet de la modification
A	MHD	23/03/2020	Première édition.
B	CC	13/01/2023	PA Modif.
C			
D			

Echelle 1/500

Dossier n°200210
Février 2020

Suivi par CC/MHD
Responsable XdG